

# La Petite Gazette

Journal d'info de la mairie de Prato di Giovellina



## Une gazette pour quoi faire ?

Le magazine municipal est devenu un **élément phare** des outils de communication d'une collectivité, accessible à tous, y compris aux personnes qui ne possèdent pas d'outils informatiques.

Notre objectif principal sera de vous informer sur les affaires de la commune et vous donner à tous les moyens de comprendre les enjeux de l'action conduite par la municipalité. Une gageure bien difficile à tenir : un espace limité, la nécessité d'être compris par tous, tout en évitant d'ennuyer. C'est la raison pour laquelle cette gazette vous proposera aussi des sujets plus informels et plus ludiques.

1

### CONSEIL MUNICIPAL

Présentation du conseil municipal

2

### HISTOIRE

Dans ce premier numéro, A Tribuna à l'honneur.

3

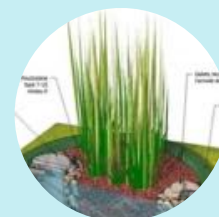
### IN PAESE

La station d'épuration



### L'édito du maire.

A chaque future parution de La Gazette, retrouvez l'édito de Pierrot.



### A la Une ce mois-ci, la station d'épuration.

Jean-Marc nous détaille son fonctionnement.



### Quoi de neuf docteur ?

Le comité des fêtes a élu son nouveau bureau et nous fait part des projets à venir.

## L'édito

En ce mois d'avril, nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de Pâques.

À Prato, comme partout, l'année 2022 sera riche en rendez-vous électoraux, avec les deux tours de l'élection présidentielle les 10 et 24 avril, et les élections législatives les 12 et 19 juin.

Nous tenons à saluer l'engagement républicain de nos concitoyen-es qui se rendent disponibles pour la bonne tenue des bureaux de vote et le déroulement des scrutins. Cet engagement fait vivre notre démocratie, une démocratie partagée que nous mettons en œuvre dans notre commune pour que chacune et chacun se sente acteur de son quotidien et de la trajectoire que nous dessinons collectivement.

Avril est aussi pour le conseil municipal le moment de l'élaboration et du vote du budget de la commune. Outre le bon fonctionnement de la Commune, ce budget nous permet de porter et de concrétiser de nombreux projets.

De nombreuses choses ont déjà été réalisées sur la commune ou sont en cours de réalisation. Nous y reviendrons de façon détaillée lors du second numéro de cette gazette, ce premier numéro étant un pilote de ce projet de gazette.

Le conseil municipal a pris ses marques autour de Pierrot, notre maire, et reste à votre



disposition tout au long de l'année pour répondre à vos questions, et pour vous apporter l'aide ou l'assistance dont vous pourriez avoir besoin. N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Enfin, le site internet officiel de la mairie sera prochainement opérationnel et vous permettra de vous informer et d'effectuer toutes vos démarches officielles en ligne.

**« Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de Pâques »**

## LA GAZETTE

Ce premier numéro est parfaitement imparfait. Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous pardonner nos erreurs et d'être indulgent face à nos chroniques. Le second numéro sera plus axé sur les travaux et les projets de la mairie.

Si vous souhaitez vous investir dans la préparation des prochaines gazettes, y tenir une rubrique ou nous proposer un sujet, merci de contacter Chantal.

Nous attendons vos suggestions, vos remarques, vos idées quant à son amélioration. Vi ringraziemu.



## Le Conseil Municipal

Maire Pierre NASICA  
1re adjointe Josette GRAZIANI  
2ème adjoint Joseph NASICA  
Jean COLONNA  
Chantal FRATACCI  
Jean-Marc MANUEL  
Sébastien ROLLES

## Histoire : A Tribuna



La Tribuna, édifice pievéno de la Chiesa di S. Maria, abitato nei secoli  
Germasini et Portofino (segola nuova)

Le site de la Pieve ressemble à celui d'une petite bourgade romaine. C'est une sorte de plateau fertile placé entre deux petits cours d'eau où l'on peut ramasser de nombreuses briques et tuiles à crochets d'époque romaine et corso-romaine.

A 150 mètres de la Tribuna se trouve l'emplacement aujourd'hui obstrué par la végétation, d'un orifice appareillé en briques. Il s'agit peut-être d'une canalisation romaine Moracchini-Mazel s'était longuement interrogée sur la signification du qualificatif de Tribuna, resté dans la mémoire orale des anciens jusqu'à nos jours, les habitants de Prato parlant d'un « Tribunal".

le mot Tribuna pouvait également signifier "sanctuaire", "abside", comme en langue italienne. Le cas de la Tribuna de Giovellina n'est pas unique, il en existe de semblables notamment à Figari où l'on voit les ruines d'une part de l'ancienne église piévane San Giovanni et d'autre part, plus loin, celles d'un autre édifice appelé également Tribuna qu'on considérait jadis comme un Tribunal si on en croit la tradition orale recueillie à Figari auprès de personnes fort âgées. En outre comme



plusieurs lieux-dits relatifs à une cour de justice subsistent dans plusieurs pieves et presque toujours non loin des églises pievanes - désignant même de simples champs à l'intersection de sentiers muletiers.

Madame Moracchini-Mazel avait procédé à des fouilles en 1961, dégagant le sol de l'abside et avait alors confirmé l'hypothèse que cet édifice, malgré son plan classique à nef unique avec son abside orientée à l'est, était à l'origine un Tribunal et non une église.

L'église en partie ruinée que l'on y voit paraît datable de la première moitié du XI<sup>e</sup>s. environ, et j'ai supposé qu'elle avait eu un rôle judiciaire particulier. En effet, son qualificatif de "Tribuna" permet de croire que l'on s'est souvenu longtemps du rôle d'édifice abritant des sessions de justice en alternance avec les offices religieux.



façade occidentale détruite



vue intérieure depuis l'abside: dans le mur sud s'ouvrait une porte latérale dont il ne reste plus rien.



le linteau de la porte occidentale, un motif de schéma: sert, semble-t-il, un mur à l'est et à l'ouest.

**« Pasqua à u balcone,  
Natale à u fucone »**



le mur intérieur nord a perdu ses beaux pavements de granit, dalles arrachées et certainement récupérées.

# A la Une ce mois-ci, la station d'épuration



Bassin filtrant

**Notre commune a fait le choix de créer une station d'épuration naturelle pour remédier aux problèmes de traitement des eaux usées. Implantée sur une parcelle de terrain en amont de la commune et dimensionnée pour 200 équivalent-habitants, cette infrastructure est gérée de façon locale, par Jean-Marc Manuel. Son fonctionnement est simple, écologique, économique et adaptée aux petites structures. Le traitement des eaux usées est de type « filtres plantés de roseaux ». Par gravité, les eaux usées s'écoulent dans deux bassins successifs garnis de graviers et de sables sur lesquels se fixent les bactéries épuratrices et sont plantés de roseaux qui jouent un rôle mécanique et biologique. Les eaux usées traitées et épurées ensuite acheminées vers une zone d'infiltration et déversées dans le ruisseau jouxtant la station. Cette station d'épuration aura nécessité un investissement de 519 276 euros subventionnée à hauteur de 366 242 euros.**

*La station d'épuration est-elle opérationnelle ?*  
Oui. Il manque quelques finitions, du coup nous n'avons pas encore réceptionné cette station, mais elle fonctionne parfaitement bien.

*Quelle est la durée de vie de ce type de station d'épuration ? Quelle est la grosse maintenance qui*

*doit être faire ? A quelle fréquence ?* La tuyauterie est en inox, elle n'est pas supposée avoir de défaillance, ce sera uniquement en cas de nécessité qu'il y aura une intervention dessus. Il n'y a rien d'électrique, et tous les 15 ans environ, on va changer les graviers, le sable, les roseaux. L'Agence de l'Eau effectue un contrôle annuel pour regarder si tout se passe correctement au niveau des filtrations, s'il n'y a pas de fuites ou de problème de débit. *Est ce que tous les bassins sont utilisés : oui à tour de rôle.*

*Et quel est ton rôle ?* Pour commencer chaque fois que je viens, j'inverse les bassins afin qu'ils fonctionnent à tour de rôle. Dans un grand bassin, il y a 3 bacs, que je mets en service par alternance. Et une fois par mois je fais un gros nettoyage. Le nombre de cycle de lâcher d'eau pour le nettoyage est géré automatiquement, mais il y a toujours des résidus qui ne passent pas à travers les grilles, qui donc s'amoncellent contre la grille du fond et que je dois enlever. J'en profite pour nettoyer aussi les autres grilles. J'arrache aussi les plantes qui pourraient venir pousser au milieu des bambous. Je désherbe aussi autour des bassins. Je nettoie l'extérieur des bassins.

*La gestion de la station nécessite-t-elle que tu viennes tous les jours ?* En été, la population étant plus importante, je viens tous les deux jours. En hiver, je viens deux fois par semaine.

*Pourquoi y a t'il plus de bambous dans le grand bassin du haut ?* Quel que soit le bassin, les bambous ont été plantés en même temps dans les deux bassins, ils faisaient alors environ 30 cms. Il y a un peu trop de matière dans le bassin du bas, les bambous sont donc un peu moins grands, mais ils vont se développer. Cela ne nuit en rien à leur efficacité. Depuis le début du printemps, ils ont bien grandi.

*Quelle est la capacité de notre station d'épuration ?* Elle est d'environ 200 personnes.

*Les maisons du village sont-elles toutes raccordées à la station d'épuration ?* Non. Les maisons de Prato Soprano et de Prato Mezzo le sont en totalité. En ce qui concerne Casanova, les deux maisons au niveau de Saint Antoine sont en fosses individuelles ainsi que le sera la future maison qui va être construite en 2022. A terme ces maisons seront aussi raccordées.

*A quoi sert le panneau solaire que nous apercevons en haut du terrain ?* Il sert à alimenter le dégrilleur. Le dégrilleur, c'est ce qui va récupérer les grosses matières. C'est un système de grilles autonomes

*La hauteur des roseaux doit-elle être limitée ou cela n'a guère d'importance ?* Les roseaux doivent être taillés tous les deux ans environ. On laisse une trentaine de centimètres.

*C'est le roseau qui joue le rôle de filtre ?* Pas du tout. Le roseau est là pour casser la croûte résiduelle de déchets qui se forme à la suite des filtration successives. Cette croûte peut-être très épaisse. Il faut éviter un agglomérat afin que l'eau puisse s'infiltrer continuellement. Le roseau est en mouvement perpétuel. Le mouvement des roseaux va empêcher le compactage de cette croûte. Les racines auront le même rôle, mais sous la couche superficielle de cette croûte. Le rôle de filtre est assuré par les graviers, le sable, la terre.



Croûte formée par les déchets

*Je suis autour des bassins depuis vingt minutes, et je ne sens rien. Pourquoi n'y-a-t'il pas d'odeur nauséabonde ?* C'est grâce aux roseaux. Le fait qu'ils ne permettent pas à la croûte de déchets de s'agglomérer, et qu'ils aèrent cette croûte par leur mouvement successifs ou les ouvertures créées par les racines, font qu'il n'y a pas d'odeur. Laération naturelle est permanente. La seule odeur qu'il pourrait y avoir se situe au niveau du dégrilleur. Elle est infime. Encore une fois, le roseau ne filtre pas, mais il régule.

*Quelles sont les choses qu'il faut éviter de jeter dans les toilettes pour que cette station fonctionne correctement ?* Il faut éviter de jeter dans les toilettes des lingettes, quelles qu'elles soient. Même s'il est indiqué qu'elles sont dégradables, c'est rarement le cas. Ce sont elles que l'on retrouve ici, ou qui bouchent régulièrement les regards. Il faut aussi éviter de jeter les protections hygiéniques, les couches, le coton, les rouleaux de papier. Il m'est arrivé de retrouver ici des T.Shirts, des serpillières. Il faut toujours vérifier sa bassine ou son seau avant de le vider dans les toilettes. Tout ce qui n'est pas papier hygiénique s'accumule au niveau du dégrilleur et doit ensuite être enlevé manuellement. **Dans les toilettes, on ne met que du papier toilette.**



Le dégrilleur

Que deviennent les eaux usées une fois qu'elles ont été filtrées ? La qualité est-elle sûre ? Y-a-t'il un risque de pollution ? Il y a trois bacs d'épuration qui permettent 3 degrés d'épuration. Le système est mécanique, nous n'utilisons pas d'électricité, c'est écologique. Une première filtration, le dégrilleur, alimenté par panneaux solaire. La deuxième filtration correspond au premier bassin divisé en trois, avec les gros gravier. La troisième filtration correspond au deuxième bassin divisé en deux avec petit gravier et sable. Il y a un flotteur qui capte le degré de remplissage du bac et envoie automatiquement les eaux dans le deuxième bac quand c'est nécessaire. Et ainsi de suite. Donc pour reprendre, dans le premier bac il y a du gravier très gros qui va assurer une première filtration, dans le deuxième bac, du gravier un peu moins gros et du sable qui vont assurer une deuxième filtration et retenir ainsi les impuretés qui seraient passées à travers la première filtration. Quand c'est plein, par débordement, une chasse se met en route et l'eau passe dans le deuxième bac, puis dans le troisième. Les eaux usées filtrées sont déversées en fin de course, en sortie de station, en bas, dans le ruisseau qui borde la station. L'eau est quasi pure, il n'y a plus aucun déchet dedans. L'Agence de l'eau effectue un relevé annuel de cette eau et valide ou pas la qualité et la quantité d'eau qui est déversée dans le ruisseau.



L'eau s'écoule d'un bassin à un autre

Et l'ancienne station ? Elle est toujours utilisée ? Non. L'ancienne station était sous dimensionnée et obsolète. Elle a été condamnée. Elle n'est plus du tout utilisée. Elle a été bétonnée pour des raisons de sécurité.

Une anecdote ? Les tomates. Cette année j'ai arraché 200 plants de tomates au milieu des roseaux. De quoi faire quelques kilos de sauce pour tout le village.

Merci Jean-Marc pour cette visite passionnante et tellement instructive. Avec plaisir.



Jean-Marc Manuel

**519 276 euros**, c'est le coût total de la STEP, achat du terrain et débroussaille compris.

# Comité des fêtes

Au mois de novembre 2021, Pascale Grasset-Manuel a souhaité démissionner de son poste de Présidente du Comité des Fêtes. Nous tenons à la remercier pour son implication exceptionnelle, son engagement sans faille et sa contribution personnelle importante qui ont su insuffler un vent nouveau au Comité des Fêtes.

Nous ne sommes pas prêts d'oublier les nombreux repas et nombreuses fêtes auxquels nous avons pu participer sous son égide.



Le comité au fil des ans...







De nouvelles élections ont eu lieu. Joseph Nasica a été élu Président, Philippe Biard a été élu vice-président, Dominique Muscat a été élue secrétaire et Annie Nasica réélue trésorière. Nous leur souhaitons de s'épanouir dans leurs nouvelles fonctions et une grande réussite dans les projets futurs.



Un premier événement nous est proposé le **lundi 18 avril**, la traditionnelle **merendella** de Pâques. Il est encore temps de vous inscrire auprès de Dominique au 06 11 74 32 36.

N'oubliez pas d'inscrire dans vos agendas la suite des festivités à venir : le 8 mai à St Ange, le 13 juin à St Antoine et le 25 juin fête de la musique.

La suite du programme vous sera communiquée ultérieurement.



## Encombrants

Nous vous rappelons que le service du ramassage des encombrants est maintenant **un service à la demande**. Il vous faut appeler la Communauté des communes Pascal Paoli au 04 95 32 34 08, et convenir avec elle d'une date et d'un horaire pour faire enlever vos déchets. Dans la mesure du possible, il est préconisé de vous déplacer vous même et d'apporter lesdits encombrants à la gare de Francardo où une **recyclerie mobile** est mise à votre disposition le deuxième et quatrième mardi de chaque mois, de 9h00 à 14h00. Ce service est gratuit. Les déchets autorisés sont les meubles, déchets électriques, végétaux, métaux, déchets dits spéciaux, cartouches d'encre, lampes, piles, cartons et le tout venant. Les déchets interdits sont le placoplâtre, fusées de détresse, bouteilles de gaz, oxygène ou hélium, excitateurs, clichés radiographiques, huiles et amiante. Il existe aussi une **recyclerie créative à Francardo** dans



laquelle vous pouvez déposer tous les objets et meubles en bon état dont vous souhaitez vous séparer.

Les déchetteries de Castifau ou Corte restent aussi à votre disposition pour y déposer vos encombrants. Les modalités d'accès ont changé :



## Carte électorale



C'est une nouveauté : dans la perspective de l'élection présidentielle et des législatives, un QR code va figurer sur la carte électorale de toutes les personnes inscrites sur les listes électorales.

Avec la refonte des listes électorales, cette année, toutes les personnes inscrites sur les listes électorales recevront une nouvelle carte, avec une nouveauté : un QR code inscrit sur la première page.

**A quoi ça sert ?** Ce QR code vous renverra sur le site [elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr), adresse unique vous permettant désormais de mettre en œuvre et de suivre toutes vos démarches liées aux élections. Selon le ministère de l'Intérieur, vous pourrez ainsi :

- vérifier votre situation électorale
- trouver votre bureau de vote
- vous inscrire en ligne, jusqu'au 2 mars 2022, sur les listes électorales
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin
- vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration
- En outre, votre numéro d'électeur a été mis en exergue et figure sur les pages intérieures de la carte. Ce numéro "permanent, unique et propre à chaque électeur" est composé de 8 ou 9 chiffres et permet d'identifier de manière certaine un électeur parmi les 48 millions d'inscrits sur les listes électorales. Il figure sur la carte électorale et peut également être trouvé en interrogeant votre situation électorale en ligne via le QR code ou le site du ministère.

**Comment ça marche ?** Supposons que vous soyez inscrit sur une autre commune que

celle de votre résidence, par exemple après un déménagement. Pour régulariser votre situation, vous pouvez commencer par "interroger votre situation électorale" sur le site. Après avoir rentré votre état civil et le lieu où vous pensez être inscrit, vous aurez accès à vos informations et à votre numéro d'électeur.

**Pour vous inscrire sur une autre liste électorale**, il vous suffira de cliquer sur l'icône correspondante en haut de la page et de donner les renseignements demandés. Attention, vous avez seulement jusqu'à un mois avant les élections pour vous inscrire sur les listes électorales.

**Si vous souhaitez faire une procuration**, c'est le même principe, sauf que là aussi, le système a changé. En effet, depuis le 1er janvier 2022, les procurations sont "déterritorialisées", cela signifie que vous pouvez donner procuration à un électeur, qui n'est pas inscrit dans la même commune que vous. En revanche, ce dernier devra tout de même se déplacer le jour du scrutin dans votre bureau de vote pour voter à votre place. Au moment de remplir la demande de procuration, vous devez renseigner votre numéro national d'électeur, qui apparaît sur votre carte d'électeur et sur le site, ainsi que celui de votre mandataire. Ensuite, une fois votre demande effectuée en ligne, il vous faudra aussi vous déplacer au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat afin de faire vérifier votre identité et valider votre procuration. Une fois celle-ci validée, vous recevrez un courriel de confirmation.

Où se procurer une carte électorale ? La carte électorale est le document qui prouve que vous êtes inscrit sur les listes électorales. Aussi appelée "carte d'électeur", elle est normalement envoyée aux nouveaux électeurs l'année suivant leur inscription ou, en cas d'élection, l'année de leur inscription.

En outre, de manière régulière, les mairies réalisent une refonte des listes électorales qui intervient normalement tous les cinq ans, en amont de l'élection présidentielle : toutes les personnes inscrites reçoivent alors une nouvelle carte, comme cela sera le cas en 2022. Exceptionnellement, une refonte a également eu lieu en 2019, à l'occasion de la mise en place d'un Répertoire électoral unique et de l'apparition de nouveaux champs sur la carte électorale.

Pour vous procurer une carte d'électeur, vous n'avez donc aucune démarche supplémentaire à faire, une fois inscrit sur les listes électorales. Elle doit vous être envoyée directement à domicile par la mairie.

## U nostru paese



Photo Basile Biard

*« Chì ùn hè cuntentu à u so focu, ùn hè cuntentu in nisun' locu »*

## La recette du mois le fiadone



Le fiadone est le gâteau de fête par excellence en Corse. Traditionnellement confectionné pour Pâques, il était et est encore le dessert présent sur toutes les tables à cette occasion.

Chaque famille a sa recette qu'elle conserve jalousement. Ce dessert très simple impose un brocciu de qualité. Un bon fiadone, c'est un bon brocciu. Les fromages de production industrielle donnent un gâteau pâteux et décevant.

### Ingrédients :

500 gramme de brocciu frais

6 oeufs battus

300 gr de sucre semoule

Le zeste d'un gros citron non traité

1 verre d'Aqua vita

**Préchauffer** le four à 150. **Ecraser** le brocciu à la fourchette, **ajouter** les oeufs petit à petit tout en mélangeant. **Ajouter** le sucre, mélanger, ajouter le zeste et l'eau de vie. Bien **mélanger**.

**Huiler** ou **beurrer** un moule, **saupoudrer** de sucre semoule. **Verser** la préparation dedans et **faire cuire** à **enfourner** à 150 degrés, 45 minutes environ (selon le four).

Le fiadone doit avoir une couleur dorée mais rester moelleux. **Déguster** après refroidissement.

## Numéros utiles

Mairie de Prato : 04 95 61 00 23

Communauté de communes Pascal paoli à Francardo : 04 95 32 34 08

Urgences : 112

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie Ponte-Leccia : 04 95 47 61 17

Hôpital Corte : 04 95 45 05 00

Hôpital Bastia : 04 95 59 11 11

Clinique Maynard : 04 95 55 39 39

Docteur Castellani : 05 95 47 65 61 / 06 72 89 41 88

Docteur Guidicelli : 04 95 60 10 50 / 06 15 73 46 94

Docteur Vernin : 09 71 40 84 49 / 06 25 93 08 14

Centre radiologie Borgo : 04 95 36 08 48

Centre radiologie Ghisonaccia : 04 95 56 53 50

Ambulances Ponte-Leccia : 04 95 47 64 74

Taxi conventionné (possibilité transports médicaux) : 06 43 17 11 65

Aéroport de Bastia : 04 95 54 54 54

Air Corsica : 04 95 29 07 66

Corsica Ferries : 04 95 32 95 95

Corsica linea : 04 91 56 32 00

Urgences vétérinaires : 04 95 61 01 24